

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU LUNDI 02 OCTOBRE 2023

DELIBERATION N°020-7-2023

OBJET : Convention de développement culturel Programmation 2ème année du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA-CTL)

Date de convocation : 20/09/23

Nombre de conseillers : 50

En exercice : 50

Présents : 38

- Titulaires : 35

- Suppléants : 3

Absents : 12

- Dont représentés : 10

Votants : 48

- Pour : 48

- Contre : 0

- Abstention : 0

N'ayant pas pris part au vote : 0

Présents :

- Mesdames Marie-Christine GROSCHE, Christine PIN, Brigitte DUVERNOY, Brigitte GAUDRY, Martine DAOUST, Christiane GADREY, Denise FOUCAULT, Andrée LUTREAU, Danièle PERROT, Marie LECLERCQ, Chantal BERNIER ;

- Messieurs Jean-Luc BLANDIN, Jean-Marie PAUTRAT, Jean-Sébastien HALLIEZ, Emmanuel RABEUX, Patrice GRIMARDIAS, Laurent SOULLARD, André BUTTIGHOFFER, Jean-Max GLORIFET, Jean-Pierre BILLARD, Roman CHARLES, Patrick LOISY, Marc BONNOT, Laurent COTTIN, René BLANCHOT, Fabien BAZIN, Christian PAUL, Eric GALLOIS, Jean-Pierre GIRARD, Christian LETEURTRE, Daniel MARTIN, Patrice JOLY, Laurent LIBRERO, Sébastien DAVIOT, Michel GOBILLON, Abel MOURA, Jean-Michel DUPUIS, Jean-Luc VIEREN ;

Pouvoirs : Marc PERRIN à Eric GALLOIS, Chantal-Marie MALUS à Laurent SOULLARD, Yasemin DOGAN KUKUK à Jean-Max GLORIFET, Sandrine DURAND à André BUTTIGHOFFER, Sylvain MATHIEU à Jean-Luc BLANDIN, Eric JUSSIÈRE à Chantal BERNIER, Fabienne PETITRENAUD à Abel MOURA, Philippe DAUVERGNE à Jean-Luc VIEREN, Florence BERLO à Patrice JOLY, Georges FLECCQ à Christiane GADREY

Secrétaire de séance : Christine PIN

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5214-16 ;

Vu la délibération n° 008-3-2022 du conseil communautaire du 02 juin 2022 relative à la conclusion d'une convention de développement culturel et son plan de financement ;

Considérant que cette convention est applicable sur trois années scolaires et qu'il est prévu un nombre similaire d'actions pour cette deuxième année ;

Considérant que la DRAC a augmenté son soutien face aux bons résultats de la première année ;

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. Approuve le plan de financement de la 2^{ème} tranche pour l'année scolaire 2023-2024 annexé à la présente délibération.
2. Autorise le Président à solliciter les subventions et à engager les dépenses afférentes mentionnées dans le plan de financement.
3. Autorise le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Président
René BLANCHOT



Le secrétaire
Christine PIN





CONVENTION TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL 2023-2026

Envoyé en préfecture le 23/10/2023

Reçu en préfecture le 23/10/2023

Publié le 23/10/2023



ID : 058-200067890-20231002-020_7_2023-DE

Plan de financement prévisionnel - an 2 : septembre 2023 - août 2024

DEPENSES	Prévisionnel
1 - Structurer la lecture publique et l'EAC sur le territoire	53 000 €
1.1 - Coordination et animation du projet	52 000 €
Coordination et animation du projet CTL	26 000 €
Coordination et animation du projet CLEA	26 000 €
1.2 - Un partenariat solide entre CCMSGL et communes	500 €
Rencontre annuelles bibliothécaires, partenaires, élus du territoire Mission / Réception (frais kilométriques et repas des bibliothécaires)	500 €
1.3 - Un fonctionnement professionnalisé et cohérent	500 €
Construire l'identité professionnelle culturelle	500 €
2. Elargir les publics et développer l'éducation artistique et culturelle	39 590 €
2.1 L'Education aux médias et à l'information (EMI)	5 671 €
Ateliers d'éducation aux médias et sensibilisation aux fakes news. Création de podcast et émissions en direct. FAKE OFF	2 871 €
Co-réalisation de reportages autour du Cameroun avec la journaliste Chloé Dubois. En parallèle du projet globe reporter du collège.	- €
Visites de Radio Morvan + documentaires autour du Cameroun Visite de Radio France, ateliers pédagogique et visite du Quai Branly	2 800 €
2.2 Le développement de l'imaginaire grâce à l'éducation artistique et culturelle pour mieux percevoir le monde	18 159 €
Parcours Babil de Sarah Carré avec la Cie Taim	7 956 €
Représentation Babil x2	5 457 €
Découverte du monde du livre (PM) - le métier d'écrivain et l'objet livre CTL	635 €
Initiation écriture, mise en scène et restitution théâtrale : Ma vie au lycée Bac Pro 1 - SAPAT	1 331 €
Résidence d'écriture théâtrale avec Laura Desprein, 4ème du LEGTA, les CM2 de Château-Chinon, atelier d'écriture grand public	2 780 €
2.3 Une présence accrue de la lecture publique dans le quotidien de la population	15 760 €
Spectacle Alice	2 700 €
Projet Mégastar autour d'Alice - Actions culturelles	5 760 €
Restitution Alice	2 500 €
Frais annexe Alice	4 300 €
à la rencontre de l'autre - bibliothèque en itinérance - CTL	500 €
3 - Développer la place du numérique en bibliothèques	2 410 €
3.1 Valoriser les ressources du réseau et du territoire	700 €
Mise en ligne du portail des bibliothèques et acquisition d'enregistreurs	700 €
3.2 Faire monter les compétences des équipes (salarisées et bénévoles)	1 000 €
Temps de formations équipe et bénévoles	1 000 €
3.3 Développer la médiation numérique auprès des publics, notamment en difficulté	710 €
Spectacles et ateliers 1000 secrets de poussins avec la Maison de la culture	710 €
TOTAL DEPENSES	95 000 €

RECETTES	Prévisionnel €
DRAC Bourgogne-Franche Comté	35 000 €
Subvention CTL	15 000 €
Subvention CLEA	20 000 €
CD 58 (Biblio de la Nièvre)	9 000 €
Subvention (aide aux postes)	9 000 €
LEGTA Château-Chinon	1 331 €
Contribution atelier théâtre	1 331 €
Communauté de communes	49 669 €
Contribution CCMSGL An 2	49 669 €
TOTAL RECETTES	95 000 €